

Session 1 : l'opportunité du Projet de Service
Des indicateurs EVREST « national »
dans un Projet de Service



Philippe LESCARRET – Directeur général – SIMT 77 - Meaux

Dr Pascal RUMEBE – Médecin du travail – SIMT 77 – Meaux

Qui dit projet de service dit axes stratégiques. Quoi de plus naturel à ce propos dans un service de santé au travail que de parler du combat pour la santé au travail et de communiquer à ce sujet ? Notre rôle de conseil, et encore plus notre mission de prévention afin de permettre la réduction ou la suppression des risques, nous incite à commencer par sensibiliser les entreprises...

En effet comment une entreprise pourrait-elle mener une bataille contre un adversaire qu'elle ne connaît pas ou qu'elle sous-estime ? Mais quel adversaire ? Bien évidemment LE risque professionnel.

Il faut connaître son ennemi pour le combattre, il faut le comprendre pour le vaincre.... Ne peut donc être prévenu et combattu que ce qui est connu et compris...

Ce qui paraît certain à ce sujet c'est que les risques professionnels sont le plus souvent sous-estimés par les entreprises et les salariés, et que l'évaluation des risques et le document unique sont plus souvent vécus malheureusement uniquement comme une obligation administrative. Quels sont donc les facteurs de risques auxquels sont exposés les salariés des entreprises surveillées par un service interentreprises ? Quelles sont les données concernant la santé des salariés ? Quels sont les besoins identifiés des adhérents et des salariés pris en charge ? Au SIMT comme dans beaucoup d'autres services ces questions se sont posées à maintes reprises. Les résultats de la dernière enquête faite par le SIMT fin 2010 montraient que globalement 40% des entreprises ont évalué leurs risques (se limitant généralement à un ou deux risques). Et du côté des salariés interrogés, 38% déclaraient connaître le rôle d'un médecin du travail ...

Comment informer, conseiller, voire former de façon efficiente employeurs et salariés, ce qui est inévitablement la première étape pour prévenir les risques professionnels ?

Nous aurions pu nous contenter de suivre tranquillement le chemin dicté par la réglementation à savoir faire les « visites médicales » et les fiches d'entreprise, sachant que ces actes sont uniquement des outils, et non une finalité.

Nous aurions pu également nous contenter de communiquer d'une façon générale sur les actions des équipes de santé au travail et en particulier des médecins du travail.

En raison entre autres du faible impact de réunions de sensibilisation généralistes auxquelles ont pu être conviées par le passé les entreprises adhérentes, la CMT du service a proposé en mai 2011 de construire un projet de communication ciblée, faisant participer autant les équipes de terrain du SIMT que les fonctions support, dans le but de sensibiliser les adhérents et leurs salariés sur ce que sont les risques professionnels et les indicateurs de santé connus dans leur propre branche d'activité.

Cet axe stratégique a été retenu avec d'autres par le Conseil d'Administration du service dans un projet de service dont le cœur est la mission santé travail et la promotion de la santé au travail.

Des groupes de travail ont élaboré concrètement ce projet :

- 15 secteurs d'activités ont été retenus suite à un tri par code d'activité (par ordre d'importance d'effectifs de salariés pris en charge). A chaque secteur se devaient d'être rattachés les risques connus, ainsi que les problématiques de santé. Le travail de collaboration avec le réseau EVREST s'est fait naturellement : recueillir et partager les informations par secteur activité concernant les indicateurs de travail et de santé, les trier, rapprocher les données EVREST disponibles par secteur d'activité depuis 2010 de l'expérience de terrain des médecins et de leurs équipes de santé au travail, ainsi que des chiffres AT/MP connus pour la branche.
- Pour chacun des documents et supports destinés à la communication, des groupes de travail ont été mis en place, l'objectif étant d'aboutir à la rédaction de fiches spécifiques à chacun des 15 secteurs d'activité repérés grâce à la participation de toutes les forces du service, afin de communiquer largement par thème, par activité, pour que les entreprises et leurs salariés connaissent mieux leurs risques, point de départ essentiel de l'élaboration de plans de prévention.

L'intérêt principal de retenir les données EVREST et de les associer à ce qui est déjà connu sur le terrain (les facteurs de risques identifiés par les équipes de santé au travail), voire des dommages déjà indemnisés (les AT et les MP) est lié à la spécificité d'EVREST :

L'observatoire EVREST permet de disposer d'indicateurs rassemblés au niveau national concernant les relations santé travail des salariés, d'indicateurs de facteurs de risques et d'indicateurs de santé infra pathologiques.

De quoi passer d'une vision réparatrice, à une vision mettant l'accent sur la prévention le plus en amont possible, de quoi comprendre les relations santé travail, alerter et suivre les collectifs de travail dans le cadre de cet observatoire longitudinal.



Reste maintenant à travailler sur les moyens à développer pour mettre concrètement en place début 2012 les actions de communication en entreprise et favoriser l'élaboration de plans de prévention : communication collective, communication individuelle, site internet, actions vers les branches professionnelles... autant d'idées à formaliser dès maintenant afin de passer véritablement de la Médecine du travail à la Santé au travail.